

AVIS

09 SEP 2022

Le Doyen de la faculté porte à la connaissance des candidats présélectionnés pour accéder aux différentes filières du cycle de la licence professionnelle au titre de l'année universitaire 2022-2023, qu'ils sont tenus de se présenter au siège de l'établissement (**salles de Master**) le mardi **13 septembre 2022** de **09h00 à 15h00** pour déposer leurs dossiers munis des pièces suivantes :

1. Fiche de préinscription.
2. Copie du Diplôme (DUT ou équivalent).
3. Copie du Baccalauréat.
4. Copie des relevés des notes
5. Copie de la carte nationale d'identité.

L'administration.

N.B. :

- Tout dossier incomplet sera rejeté.
- Toute fausse déclaration ou falsification sera passible de sanction selon la réglementation en vigueur.